



Évaluation du Programme de partenariats pour le développement social

Le Programme travaille en partenariat avec des organismes sans but lucratif afin d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables au Canada. Son budget annuel est de 20 millions de dollars et le Programme se divise en deux composantes: Enfants et familles, et Personnes handicapées.



PRINCIPALES CONSTATATIONS

- Le Programme a aidé à orienter les 37 organismes financés vers la mobilisation de ressources auprès d'organisations non fédérales telles que les gouvernements provinciaux et le secteur privé. Au total, ces organismes ont rapporté avoir mobilisé plus de 10 millions de dollars en argent et en nature au cours de la période allant de 2012-13 à 2016-17.
- Les nouvelles approches de financement instaurées en 2011-12 ont amélioré la capacité des organismes à mettre en œuvre leurs projets. Ces projets portaient entre autres sur l'amélioration de la prestation de services, et sur la sensibilisation des communautés sur les obstacles à l'inclusion sociale.
- Le modèle de prestation par les tiers est bien positionné pour améliorer la portée du financement fédéral aux petits organismes à but non lucratif et pour renforcer leur capacité.
- Des éléments laissent présumer que le Programme pourrait contribuer à long terme au bien-être et à l'inclusion sociale des populations vulnérables au Canada. Par exemple, les organismes financés ont signalé que leurs projets ont permis :
 - ▶ de créer un plus grand sentiment de bien-être auprès des participants; et
 - ▶ d'augmenter la sensibilisation relative aux obstacles à l'inclusion sociale au sein des collectivités.
- La plupart des organismes ont dû relever des défis financiers lors de la mise en œuvre de leurs projets au-delà de la période de financement sans l'appui continu du gouvernement fédéral.



RECOMMANDATIONS

1. Veiller à ce que les agents du Programme et les organismes financés aient une compréhension commune des objectifs et des résultats escomptés du Programme ainsi que des concepts clés (p. ex. inclusion sociale, partenariats et durabilité) afin de permettre une meilleure mesure du rendement.
2. Améliorer les gabarits de surveillance et de rapports (p. ex. rapports d'étape et rapports finaux) ainsi que les outils de collecte de données (p. ex. sondages) afin de saisir des renseignements détaillés sur l'impact du Programme auprès des bénéficiaires visés.

Le rapport complet de l'évaluation du Programme de partenariats pour le développement social est disponible au : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/programme-partenariats-developpement-social/sommaire.html>

